

LE MESSENGER DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana mas 14 teiteia 1867.

NATIVITY 16. N° 37.

PAIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance) 18 fr.
En 1868, 20 fr. — En 1869, 22 fr. — En 1870, 24 fr.
Le numéro: 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
au Bureau de la Presse.
Imprimerie du Gouvernement.

PAIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance) 18 fr.
En 1868, 20 fr. — En 1869, 22 fr. — En 1870, 24 fr.
Les annonces remises se paient la moitié de prix de la
première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Arrêté tendant exécuter les circulaires et arrêtés du ministre de la guerre pour l'application de la loi sur la loterie de l'armée.
Tribunaux.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Notes sur l'île Rapa. — Nouvelles locales. — Associations du port. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux affaires de la Société,
Vu la circulaire de S. Ex. le Ministre de la marine et des colonies en date du 11 juin 1862 (Bulletin officiel des Etablissements, tome II, page 315);
Sur la proposition de l'Ordonnateur,

AVONS ARRÊTÉ :

Sont exécutés à partir de ce jour, dans les Etablissements français de l'Océanie, les arrêtés et circulaires de S. Ex. le Ministre de la guerre des dates des 15 avril et 30 mars 1867, réglant, pour l'année 1867 le taux de la prime de rengagement et de la prestation à verser pour l'exonération des militaires sous les drapeaux.

Ces arrêtés et circulaires accompagnent les circulaires de S. Ex. le Ministre de la marine des 31 avril et 7 juin 1867 et sont insérés dans le Bulletin officiel de la Marine de 1867, parvenu ce jour à la connaissance de l'Administration locale.

L'Ordonnateur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Messenger* et au Bulletin officiel des Etablissements.
Papeete, le 11 septembre 1867.

DE LA BONCIBRE.

Par le Commandant-Commissaire Impérial :

L'Ordonnateur,

T. Nassy.

ADMINISTRATEUR DE LA JUSTICE

Tribunal de Police correctionnelle.

Audience du 2 août. — Jugement qui condamne l'indigène Ota Tiarohi, âgé de trente-trois ans, journalier, né à Papeete, demeurant à Papeete, district de Papeete, à quinze jours de prison aux frais de la procédure, par application des articles 407 et 163 du Code pénal, pour tentative de vol.

Audience du 30 août. — Jugement qui condamne l'indigène Fatio à deux ans, âgé de vingt-quatre ans, journalier, né et demeurant à Pirae, district de Papeete, à un an de prison et aux frais de la procédure, par application de l'article 404 du Code pénal, pour vol de vêtements commis au préjudice de l'indigène Teihorai à Pirae.

Même audience. — Jugement qui condamne le nommé Mahood (John), sans profession, âgé de quarante-deux ans, né à Belfast (Irlande), demeurant à Papeete, à six mois de prison et aux frais de la procédure, par application des articles 276 et 282 du Code pénal, pour contrefaçon sur une habitation dans laquelle il s'est introduit sans permission du propriétaire.

Tribunal de simple Police.

Audience du 24 août. — Jugement qui condamne la femme indigène Teata, demeurant à Papeete, à 20 francs d'amende et aux frais de la procédure, pour contrevention à l'article 5 de l'arrêté local du 1^{er} janvier 1866, lequel interdit aux indigènes de fabriquer des boissons fermentées.

Même audience. — Jugement qui condamne le sieur Chauvauzeau, maître mécanicien à bord de l'avisio *Gutien*, à dix francs d'amende et aux frais de la procédure, pour contrevention à l'article 14 de l'arrêté local du 1^{er} janvier 1866, lequel interdit aux personnes à cheval de galoper dans l'enceinte de la ville de Papeete.

Pour extraits conformes :
Le Greffier, A. Bouché.

PARTIE NON OFFICIELLE

Notes sur l'île Rapa.

L'île Rapa fut découverte le 22 décembre 1791, par Vancouver, qui en parla en ces termes :
« Péri féconde, Rapa consiste en une grève de sable bordée de verdure et terminée par quelques sommets arides, que surmontent des blocs de rochers. »

Vancouver, un dit plus tard les missionnaires, prit ces rochers pour des villages fortifiés. L'île avait une foule de progrès mûres par son naturel, et il sembla la population à 1,000 âmes. Les indigènes étaient de moyen taille, d'un remarquable embonpoint et de proportions heureuses. Leur physiologie avait un caractère avenant et enjoué ; ils étaient presque nus. D'abord timides et défiant, puis, enhardis, ils manifestèrent cet irrésistible penchant pour le vol qui semble être commun aux races océaniques. Les Français surtout les tentait ; ils cherchaient à enlever jusqu'aux clous du naïve. Les naturels des Tonga sont ceux qui lui paraissent avoir le plus d'antipathie avec les habitants de Rapa.

Le capitaine Powell visita cette île en 1814, sans en donner aucune description.

Ellis, à son tour, parut devant Rapa le 26 janvier 1817 ; il n'ajoute rien à ce qu'en avait dit Vancouver, si ce n'est le détail de quelques scènes burlesques qui se passèrent sur le pont de son navire pendant son séjour dans la baie d'Abouci. Ce fait lui confirma le vrai nom de cette île et le substitua à celui d'Oraro que lui avait donné Vancouver.

Après Ellis, Rapa fut visitée, en 1825, par un enter baptiste ; puis, en 1826, par les missionnaires, qui y portèrent des livres évangéliques imprimés en tahitien des instruments aratoires, des graines et des bois de charpente pour y construire une chapelle.

M. Davies, l'un des plus anciens missionnaires anglais de Tahiti, qui faisait partie de l'expédition, y fonda une mission qui porta rapidement ses fruits, et quand, au mois de juin de la même année, le *Dolphin*, capitaine Paudy, y mouilla, de nombreuses conversions y étaient déjà effectuées.

Depuis Vancouver, l'aspect des lieux et les mœurs des habitants avaient peu changé. Une population de 2,000 âmes habitait des huttes misérables et se nourrissait de taro et de poisson. Après Paudy, aucun navigateur n'avait visité Rapa ; les missionnaires de Tahiti conservèrent seuls quelques relations avec cette île, devenue alors toute chrétienne ; par eux l'on sut qu'une épidémie avait réduit cette population de 2,000 âmes à 500 seulement. On ne put pas douter que, depuis, Rapa n'ait été visitée par beaucoup de baleiniers et de colporteurs, mais aucun d'eux n'ayant de nouvelles parvenues de cette île, elle n'était connue que par les descriptions précédentes.

Le 19 avril 1867, l'avisio à vapeur *Lotosue-Tréville* arrivait à Rapa. Embarqué sur ce bâtiment comme passager, et chargé d'une mission qui nous mettait en relation directe avec les indigènes et nous forçait à faire quelques excursions dans l'intérieur du pays, nous avons pu recueillir divers renseignements et faire quelques observations que nous allons consigner à la suite des descriptions communes de cette île.

L'île Rapa, située par 27° 38' de latitude Sud et 146° 30' de longitude Ouest, se présente sous l'aspect d'une terre haute, entièrement volcanique ; partout l'on voit partout ces pics aigus, ces crêtes aux dentelures à barres qui caractérisent les terrains trachytiques ; ça et là se montrent de hautes buttes basaltiques, et sur les flancs de quelques falaises on remarque en strates régulières d'immenses coulées de lavas. Aux massifs principaux sont accolés des mamelons aux formes arrondies, qui, distillant du basalt, se succèdent jusqu'à la côte, où ils viennent léguer leur pied dans la mer.

La géologie des terrains de Rapa aux yeux de Tahiti, des îles sous le vent et des Gambier est tellement évidente qu'on ne peut songer à leur assigner la même origine et la rapporter aux mêmes événements. On y rencontre indistinctement les mêmes roches dans un ordre semblable.

Les différentes périodes de formation sont si mieux caractérisées qu'à Tahiti, si toutefois l'on s'en tient à ce qui a été écrit sur la géologie de ce dernier pays.

La masse centrale, où se trouvent les plus hautes pics de l'île, paraît être entièrement trachytique. A cette masse se relient des contreforts dont tous les points culminants sont formés par des buttes de basalte ; les filons qui se rattachent à ces buttes forment des couloirs qui s'étendent dans toutes les directions. Les flancs de ces contreforts et des coulées qui surmontent les buttes, ainsi que les nombreux mamelons qui s'élèvent partout entre ces crêtes principales, sont couverts de wales, de tués et d'argile. Ces mamelons sont du reste situés en tous sens par des lacs de basalte qui, mis à nu à la partie supérieure, s'y présentent sous forme de dômes.

Il nous signale un fait qui nous paraît extraordinaire, mais du moins remarquable. Beaucoup de rochers présentent que la décomposition des basaltes et des trachytes a pu avoir lieu avant leur émission ; mais nous avons observé à Rapa que, dans la plupart des filons, les prismes qui les constituent et ces masses trachytiques de faibles dimensions, étaient décomposés sur tout leur périmètre au tiers et même à la moitié de leur épaisseur, tandis que le moyeu central, de forme parfaitement semblable au prisme entier, restait intact. Cette décomposition partielle ne peut évidemment s'expliquer qu'en admettant qu'elle a eu lieu, par les agents atmosphériques, après l'émission, le refroidissement et la formation en prismes de ces basaltes. On rencontre, du reste, dans certains filons, des prismes parfaitement déterminés entièrement décomposés.

Les roches que nous venons d'énumérer (trachytes, wales, argiles et basaltes) sont-elles le produit d'une même éruption, ou de plusieurs périodes de formation ? Telle est la question qu'il s'agit de résoudre ; et s'il y a eu plusieurs périodes, dans quel ordre ont-elles eu lieu ?

Nous n'avons pas assez étudié ce terrain pour pouvoir affirmer que les trachytes et les wales n'appartiennent pas au même soulèvement, bien que nous le pensions ; mais ce qui est certain, c'est que les basaltes n'ont apparu que longtemps après ces premières roches, et la période de calme qui sépara ces deux éruptions fut très assez longue pour qu'une végétation se développât sur ces masses argileuses, et cette végétation dut se trouver dans des conditions qui permirent à ces débris de s'accumuler en dépôts charbonneux avant que la carbonisation ne fût complète. Les basaltes se firent jour, déchirèrent le terrain en tous sens, le renversèrent et amoncelèrent pile-mêle tous ces débris par leurs flancs. Ces masses, fissurées par les eaux, donnaient à cette terre le relief que nous voyons aujourd'hui, c'est-à-dire une grande arête trachytique.

